

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

pour la Suisse:
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste » 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
 par la poste, franco » 4.—
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du
 Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous
 les bureaux de poste.
 Pour l'étranger: les frais de port en sus.

PRIX DES ANNONCES:

Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 c.
 » 3 » de 1 à 7 » 75 à 1 fr.
 Et 5 cent. par chaque ligne en sus, par inser-
 tion.
 Une remise pour les annonces est accordée aux
 abonnés d'un an dès le 1^{er} janvier.
 Tout envoi doit être affranchi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUIN 1865.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.					Force.	Moyenne du jour.	Minim.			Maxim.	Moyenne du jour.		
3	17,4	12,0	22,6	723,28	0,3	S.	Calm.	Nuag.	Joran très-fort	2,220	3	14,4	7,9	—	668,8	0,6	N.-O.	Moyen.	Nuag.	Halo lunaire à 9 h. soir.
4	16,3	13,2	18,9	723,47	0,3	N.-O.	Moyen.	Couvert.	Pl. à 10 h. tonn. à 11 h. mat.	2,245	4	11,3	8,3	—	668,8	16,6	N. var.	id.	Couvert.	11 à 12 h. forte pluie avec un peu [de grêle.]
5	18,4	11,1	23,2	724,42	1,4	N.-E.	id.	Clair.	Dans la soirée très-calme.	2,255	5	12,2	8,2	—	670,0	1,8	N.-E.	id.	Nuag.	[de grêle.]
6	17,7	13,4	23,1	724,46	—	id.	id.	id.	»	2,270	6	12,0	7,6	—	669,8	—	E.	id.	Clair.	Hautes Alpes claires le matin.

Publications municipales.

En conformité de la loi municipale et de l'article 7 du règlement sur l'impôt municipal, en date du 27 juin 1862, les personnes **domiciliées au dehors**, mais possédant des immeubles dans le ressort municipal de Neuchâtel, sont invitées à faire, au bureau des finances de la municipalité, dès ce jour au 20 juin courant, une indication détaillée de la situation et de la valeur des dits immeubles, pour être soumise à la commission de taxe. Celles qui ne se conformeront pas à cette invitation, seront en tous temps recherchables pour leurs contributions, et leurs immeubles seront taxés d'une manière définitive par la commission.

Neuchâtel, le 6 juin 1865.

Direction des finances de la municipalité.

En conformité de la loi municipale et de l'article 5 du règlement sur l'impôt municipal en date du 27 juin 1862, les personnes **domiciliées dans le ressort municipal** de Neuchâtel et possédant des immeubles dans d'autres localités du canton, sont invitées à faire, au bureau des finances de la municipalité, dès ce jour au 20 juin courant, une déclaration de la valeur de ces immeubles et de leur revenu net.

Les contribuables de cette catégorie, qui n'auront pas fait la susdite déclaration dans le délai indiqué, seront tenus de payer la taxe municipale sur le chiffre de leur fortune totale.

Neuchâtel, le 6 juin 1865.

Direction des finances de la municipalité.

IMMEUBLES A VENDRE

2. Vendredi 16 juin courant, à 5 heures du soir, en l'étude de Charles Colomb, notaire, à Neuchâtel, le curateur des enfants de feu M. le professeur Auguste Perret-Gentil, exposera en vente à l'enchère, aux conditions qui seront lues, les deux immeubles suivants:

1° Une maison sise à l'entrée du faubourg du Lac à Neuchâtel, portant le n° 11, ayant rez-de-chaussée à l'usage de magasin et deux étages à l'usage de logements, limitée en vent et joran par le jardin et les dépendances de l'hôpital de la ville, de bise par la famille d'Erlach et d'uberre par la rue du Faubourg.

2° Un terrain composé d'environ 5 ouvriers de vigne et d'un plantage, situé aux Rochettes, limité de vent par M. de Tribolet, de joran par l'ancienne route du Val-de-Ruz, de bise par M. Haldenwang, serrurier, et d'uberre par un chemin.

3. A vendre, de gré à gré, une grande maison réparée il y a peu d'années et située dans une des plus belles expositions du village de Cortaillod. Elle renferme deux appartements, deux caves meublées, un pressoir en fer, grange et écurie. De la maison et du jardin qui en dépend, on jouit d'une vue des plus étendues sur le lac et les Alpes.

S'adr. pour renseignements, chez le notaire Otz, à Cortaillod.

4. A vendre, entre trois rues des plus fréquentées de Bienne, une maison double contenant quatre logements, deux magasins et fontaine dans la cour.

S'adr. au propriétaire A. Imer-Bridel.

Maison à vendre, à Colombier.

Le samedi 17 juin courant, dès 4 heures après midi, on exposera en vente par voie de minute, dans l'hôtel du Cheval-Blanc, à Colombier (Neuchâtel), une maison récemment bâtie à la Rue-dessous, à Colombier, renfermant un établissement de **boulangerie et restaurant**, avec logement, disponibles dès St-Jean, 24 juin 1865. S'adresser pour les renseignements, au notaire Baillot, à Boudry.

La famille de David-Franç. Perret, de Serroue, exposera en vente par voie de minute, dans l'hôtel de la Fleur-de-Lys, à Corcelles, à la date du **lundi 12 juin 1865**, dès 7 heures du soir, les immeubles ci-après:

a) POUR LA MASSE PERRET:

1. Aux Prés-devant, rière Rochefort, un pré d'environ 6 faulx; limite en vent la commune de Rochefort, en bise et joran demoiselles Clerc et en uberre la commune de Corcelles et les hoirs Wyler.

2. A la Sagneula, un pré de 5 faulx; limite en vent Henri Lardy-Dufour, en bise les hoirs de Meuron, en joran la Racine et le n° 3, en uberre les enfants Perret-Grandjean.

3. A la Sagneula, un pré de 2 1/2 faulx; limite en vent Henri Lardy-Dufour, en bise les hoirs de Meuron, en joran la Racine et en uberre le n° 2.

4. A la Sagneula, un pré de 3 faulx; limite de vent les hoirs de Meuron, en bise la Motta, en joran la Racine, et en uberre la Motta et les hoirs de Meuron.

b) Pour les héritiers de

LOUISE JUDITH PERRET:

5. Aux Prises, rière Colombier, une vigne de 1 ouvrier, 5 pieds; limite en vent Fréd.-Louis Borel, de bise Henri Bourquin, de joran le chemin.

A Serroue rière Corcelles.

6. Sur le bois, Grandes murailles, champ de 5 émines, 7 pieds; limite en vent la forêt de Neuchâtel, de bise Elise Jeanmonod.

7. Sur le bois, vers le Chemin, champ de 4 émines, 14 pieds; limite en vent Charles-Henri Perret, en bise Charles-Auguste Perret et en uberre Fréd. Perret.

8. Sur le bois, le Longchamp, champ de 5 émines, 10 pieds, limite d'uberre Frédéric Petitpierre.

9. Le champ des Perches en bise, de 6 émines, 10 pieds.

10. Les champs du Bas, en vent de la maison, en uberre, champ de 6 émines, 5 pieds, limite de vent Alphonse et Louis Perret, en bise les dépendances de la maison de Serroue.

11. Sur la Roche une forêt partie en vent, de 13 émines, 2 pieds; limite de vent et joran Frédéric L'Eplattenier, d'uberre Fréd. Perret.

12. Au Traisy, partie sous lettre L, forêt de 5 émines, 4 pieds; limite de vent veuve Roquier, de joran Frédéric Petitpierre.

c) Pour Mme veuve

GRETILLAT NÉE PERRET:

13. Sur le bois, Grandes murailles, champ de 6 émines, 5 pieds; limite de vent la forêt de Neuchâtel, de bise Louis Jeanmonod.

14. Les champs du Verger, en joran,

champ de 12 émines, 3 pieds; limite en vent le chemin, en bise la forêt de l'hoirie.

15. Champs rapides, Buisson dessus, en uberre, champ de 5 émines, 11 pieds; limite en vent les dépendances de la maison, en bise la forêt de l'hoirie.

16. Champs du Verger, partie dite Terre noire, champ de 10 émines, 7 pieds; limite en vent les dépendances de la maison, en bise et uberre les forêts Perret.

17. Au Traisy, partie lettre C, forêt de 4 émines, 12 pieds, limite de bise Jean-Henri Jacot, d'uberre Alphonse et Louis Perret.

18. Au Traisy partie K, forêt de 6 émines, 13 pieds, limite de joran veuve Roquier et un champ à Alph. Perret.

d) Pour les hoirs de

HENRI-FRANÇOIS PERRET:

19. Champ des Petites murailles, de 5 émines, 6 pieds, limite de vent Charles Alph. Perret, de bise Justin Jacot et Aug. Gilles.

20. Sur le bois, Grandes murailles, champ de 5 émines, 7 pieds; limite de vent la forêt de Neuchâtel, de bise David-Pierre Jeanmonod et d'uberre Charles-Henri Perret.

21. Sur le bois, le Longchamp, partie vent joran, de 4 émines, 12 pieds; limite de vent l'hoirie Perret, de joran Ch.-A. Perret.

22. Champs rapides, Buisson dessus, en joran, champ de 5 émines, 13 pieds; limite de bise Charles-Auguste Perret.

23. Champs du Bas en vent de la maison, en joran, champ de 6 émines, 4 pieds; limite de vent les frères Perret, de bise les dépendances de la maison, de joran Henri et Justin Perret.

24. Le Pré de la fontaine, de 3 émines, 9 pieds; limite de vent le terrain dépendant de l'abreuvoir, de bise Fréd. Petitpierre, de joran Reynold Rose-dit-Perrenoud et d'uberre le Champ de la fontaine.

25. Au Cernil dessus, partie du milieu, forêt de 4 émines, 11 pieds; limite en totalité Fréd. L'Eplattenier de tous côtés.

26. Au Traisy, partie G, forêts de 6 émines, 9 pieds, limite de vent Charles-Auguste Perret, et d'uberre Jules Perret.

27. A Malévaux, de bise rière Corcelles, partie d'uberre, vigne de 1 ouvrier, 4 pieds, limite de vent les frères Perret, bise Augustine Perret et d'uberre Louis Perret.

28. A la Sagneula, rière Rochefort, un pré de 3 faulx, 2 perches; limite de vent et joran les hoirs de Louis Bourquin, de bise la Grande Motta et d'uberre les hoirs de Meuron.

29. A la Chapelle, rière Corcelles un verger avec 2 noyers d'environ 1 ouvrier; limite de vent les vignes, de bise la route, de joran Dilles Clerc et d'uberre Fréd. Chable.

30. Au Crêt Colin, rière Corcelles, un verger avec arbres, d'environ 1 ouvrier; limite de vent Dilles Clerc, de bise la commune de Corcelles, de joran et d'uberre des chemins.

31. A l'Homme-mort, rière Corcelles, un verger avec de beaux arbres d'environ 2 ouvriers, limite de vent Henri Colin, de bise Ferd. Pingeon-Colin, de joran les hoirs Colin-Py et d'uberre les hoirs Bulard.

S'adr. pour voir les immeubles, à M. Henri-François Perret-Jeanmonod, à Cormondrèche, et pour d'autres renseignements, au notaire Baillot, à Boudry.

Propriété à vendre, à St-Blaise.

Un bâtiment entièrement neuf, très-bien construit et ayant comme dépendances des jardins de deux côtés, avec cour au midi, situé dans une très-belle exposition près de la gare de Saint-Blaise, est à vendre. Ce bâtiment, à deux étages avec mansarde, renferme deux logements commodes avec de bonnes caves et pourrait être utilisé pour pensionnat, pour restaurant ou pour une industrie quelconque; un puits abondant et d'une eau très-pure est dans la propriété. Le vendeur sera accommodant pour le prix et pour les conditions de paiement. S'adr. à M. A. Junier, notaire, à Saint-Blaise.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Vente du mobilier de M. H.-A. Perret-Gentil, en son vivant ministre du Saint-Evangile et ancien professeur en théologie à Neuchâtel.

Ensuite de permission obtenue, ce mobilier sera vendu par voie d'enchères publiques, le jeudi 13 juin 1865, dès les 9 heures du matin, dans le domicile du défunt, faubourg du Lac n° 11, à Neuchâtel. Les principaux objets mis en vente sont: un grand et bel assortiment de linges de ménage et de toilette, des bois-de-lit, canapés, bureaux, commodes, armoires, tables, fauteuils, chaises et tabourets garnis, de la literie, des glaces, tableaux, gravures et cartes géographiques, pendule, cartel, un grand microscope, un télescope et une lunette d'approche, de la vaisselle, ferblanterie et cuivrie, des cristaux, lampes, de la batterie de cuisine et autres articles dont le détail est supprimé.

9. Lundi 12 du courant, dès les 2 heures après midi, Jean Heiniger, propriétaire à Cornaux, exposera en montes publiques sous de favorables conditions, sept chars, dont deux à flèche et cinq à limonière, plusieurs sont complets avec échelles à foin et épandes; la breccette d'un char à l'allemande avec un banc, divers brancards à pierre et à vendange, une charrue ancienne, deux armoires à une et à deux portes, de longues échelles, une charrette à deux roues, divers outils de charpentier et autres, huit chèvres, quatre moutons et un porc, et plusieurs autres objets dont on supprime le détail.

Ventes de récoltes à Bevaix.

M. J.-J. Comtesse-Piguéron vendra par voie d'enchères publiques et franchises, sous de favorables conditions, la récolte foin esparcette d'environ 18 poses, y compris une pose de froment d'automne. Le rendez-vous est devant l'hôtel du Village du dit Bevaix, le 15 juin, à 4 heures après midi.

VENTES DE RÉCOLTES

à la Jonchère.

Le samedi 10 juin 1865, M^{lle} Caroline Guyot vendra par voie d'enchères publiques, sous de favorables conditions, la récolte en foin d'environ 25 poses, compris 2 poses d'avoine. Le rendez-vous est, comme les années précédentes, sous le tilleul de la Jonchère, le dit jour 10 juin, à 8 1/2 heures du matin.

Montes d'herbes.

La commune de Fenin exposera en montes franches et publiques, les récoltes en foin et regain d'un pré de onze poses, irrigué par les égouts du village, ainsi que plusieurs autres pièces de différentes grandeurs; ces mises auront lieu le mardi 15 juin prochain, dès une heure après midi, sous de favorables conditions qui seront préalablement lues; le rendez-vous est dans l'auberge de la maison de commune.

Au nom du conseil administratif,
Le secrétaire,
Louis-Ami DESSOULAVY.

GRANDE VENTE DE MOBILIER A COLOMBIER.

A la date du **samedi 10 juin 1865**, dès 8 h. du matin, au second étage de la maison de M. **François DuBois**, rue haute, à Colombier, on vendra par voie d'enchères juridiques une quantité de meubles consistant essentiellement en un bel ameublement de salon en velours, sofa, fauteuils, chaises, tables, guéridons, glaces, le tout en parfait état et presque neuf; quatre lits, des fauteuils, trois canapés, des chaises rembourrées et en jonc, des tables de nuit, chiffonniers, consoles, paillasses à ressorts, matelas en crin animal et végétal, traversins, oreillers, duvets, couvertures et tapis, rideaux de lit et de croisée, fourres, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, tabliers, armoires, lampes modérateurs; un dîner et un déjeuner en porcelaine blanche, des services, un potager et beaucoup d'autres objets dont on supprime le détail. Tous ces objets sont bien conservés et la plupart comme neufs.

A VENDRE.

A vendre, de la **farine noire**, à 14 centimes la livre. S'adr. à Beaujon, boulanger, à Auvernier.

VENTE DE LAIT. On offre à vendre journallement, une quantité de 100 à 120 pots de lait, que l'on peut expédier à Neuchâtel, ou à toute autre localité sur la voie ferrée. S'adr. à A. Gillard-Dufour, à Fiez, près Grandson.

GRAND DÉBALLAGE, rue des Moulins n° 18. Nouveautés pour dames et habillements non confectionnés pour hommes, ainsi que divers autres articles, tels que, toile en fil, id. en coton, nappages, mousseline pour rideaux, couvertures de lit, etc., etc.

Des marchandises de premier choix, que j'achète moi-même dans les premières maisons de Paris, le bon marché auquel je puis les céder, me donnent la certitude d'obtenir la confiance que je viens solliciter, avec promesse de justifier la préférence par tous les moyens à ma disposition.
L.-A. DUBOIS.

CHEZ LÉOPOLD NOFAIER, charcutier, Grand'rue n° 14, on trouvera tous les matins, dès 9 h. et demie, des **cervelas frais**.

18. A vendre, une table ronde neuve. S'adr. au bureau d'avis.

M. **Trösch**, boulanger, exposera en vente publique et volontaire à l'ancien **hôtel de la Poste**, rue de l'ancien Hôtel-de-ville n° 5, premier étage, le 20 courant, à 9 h. du matin, les articles suivants: tables en noyer, tabourets, chaises, canapé, tables de nuit, plusieurs lits complets, glaces, pendules, armoires de service et autres, deux pianos, tableaux, un potager à sept trous, batterie de cuisine, casseroles et seaux en cuivre, serviettes, nappes, draps de lit, rideaux en mousseline, et plusieurs autres articles dont on supprime le détail. Tous ces objets sont comme neufs, ayant très-peu servi dans l'hôtel.

Des pannetons, soit corbeilles à pain pour boulangers, ou pour toutes personnes qui font leur pain à la maison. S'adr. à la boulangerie Fornachon.

A vendre, au débit de farine et son, rue de Flandres à Neuchâtel, une grande arche à sept compartiments pouvant contenir ensemble 70 à 80 mesures, une balance avec sa corbeille en laiton (bascule), pour boulanger, de plus, la banque qui accompagne, un pupitre, une table longue avec deux bancs, des tabliers. S'adr. au magasin même ou à la boulangerie Messerli, rue de la Treille, sous le café de la Poste.

On offre à vendre un **grand potager** et une **cheminée** portative en très-bon état. S'adr. à M. Constant Berthoud, serrurier, à Cortaillod.

M. Wurmser, rue des Halles sous le Trésor, met en vente un grand assortiment de **robes d'été** et demi saison, ainsi qu'un choix d'indiennes pour robes, avec un rabais important vu la saison avancée. Reçu un nouvel envoi **mouchoirs de poche** blancs, pur fil, de fr. 8 à 50 la douzaine et au-dessus, ainsi qu'un assortiment complet **toile fil**, blanche et écrue, pour draps et chemises, à bas prix.

25. A vendre, un **canapé** en très-bon état et à un prix modéré. S'adr. faubourg de la Gare, n° 25.

AUGUSTE MARTHE, serrurier rue Fleury 5, informe le public qu'il est à même de fournir des pompes pour puits ou pour brandes portatives à incendie, arrosage, etc.; les amateurs sont invités à en visiter une de sa fabrication qui fonctionnera dans son atelier pendant la huitaine.

BEURRE FRAIS.

On peut avoir tous les jours du **beurre frais** venant de Dombresson, et du bon fromage en gros et au détail, au magasin n° 16, rue de l'Hôpital.

ETOFFES AU GRAND RABAIS.

On continue chez Jacques Ullmann, rue du Seyon n° 6, la vente au rabais de tous articles pour robes, ainsi que des châles et étoffes pour confections.

PRIX DE QUELQUES ARTICLES.

Popeline noire, 80 centimètres de largeur, depuis fr. 2 l'aune; indienne dessin magnifique, depuis fr. 1; toile coton, depuis 80 c.; mandarine, depuis 90 c.; poil de chèvre, depuis fr. 1.25. Un grand assortiment toile fil, blanche et écrue; nappage ménage à rayes rouges, essuie-mains blanchis et écrus; cravates pour messieurs, depuis 20 c.; plume, depuis fr. 2 la livre, et coton, depuis fr. 5.75 la livre.

L'épicerie rue des Terreaux n° 5, recommande à l'honorable public les marchandises suivantes, fraîches et de bonne qualité, à prix réduits: macaronis, vermicelles, la livre 56 c.; farine première qualité, 20 c.; riz et griès, 57 c.; pois et haricots, 20 c.; café bonne qualité, 1 fr.; sucre, 50 c.; huile de salsade, 80 c.; saindoux, 70 c.; chandelles, 70 c.; bouchons, 1^{re} qualité, le cent fr. 1.10; allumettes, le paquet, 12 c.; amidon, savon rouge et blanc, 40 c.; savon de toilette, la pièce, 15 c.; chicorée, le grand paquet, 15 c.; chicorée le petit paquet, 6 c.; extrait de café, le grand paquet, 20 c.; cirage, la boîte, à 8, 12 et 15 c.; clous de girofle, la livre, fr. 1.50; poivre, f. 1.40; canelle, f. 2.50; muscades, f. 2.20; vin rouge, le pot, 90 c.; rhum, cognac, le litre, fr. 2; extrait d'absinthe, fr. 1.90; vermouth, fr. 1; parfait-amour, fr. 1.80; eau-de-vie, le pot, 80 c.; vinaigre blanc, la bouteille, 25 c.; vinaigre rouge, 50 c.; pipes de terre, la pièce, à 5, 7 et 10 c.

Pour messieurs les fumeurs:

Tabacs de Mariland, façon français; sturzler, A; canaster national, blaïdon, oringo national, portorico et cigares de toutes espèces.

30. Les personnes qui auraient besoin de **bonne tourbe**, de **kerbes** (soit racines de tourbière), et de beau bois de hêtre, à des prix raisonnables, peuvent s'adr. à Wittwer, ferblantier, à l'Ecluse.

31. On offre à vendre ou à louer, faute de place, un superbe piano, de première qualité et en bon état. Il sera cédé à un prix très-modéré. S'adr. à A. Recordon, boulanger, à Boudry.

32. A vendre, un **collier pour cheval**, encore en bon état. S'adr. au magasin de Ch. Basset, rue St-Maurice.

400 volumes à **cinquante centimes chacun**, de beaux ouvrages neufs ou intacts, en huit langues. Chez M. Borel, rue du Château 20.

Le magasin de **littérature** sous le Trésor, rue des Halles, vis-à-vis de la pharmacie de M. Jordan, recommande à l'honorable public ses assortiments de plumes et cotons pour duvets, couverts, toiles en fil et en coton pour draps de lit et chemises.

Bois de lit neufs et vieux, ainsi que des canapés. On achète et échange toutes sortes de vieux meubles. et sur demande on se charge d'en acheter. On se recommande en même temps pour faire des matelas, soit à la maison ou en tournée. On se charge aussi de livrer des lits tout montés.

35. On offre à vendre un **bel accordéon**. S'adr. au faubourg Maladière, n° 5.

EN VENTE

Chez Leuthold et Guinand,

SOUS LE FAUCON.

Photographies des événements de la dernière révolution de Pologne.

12 sujets divers: fr. 6. — 60 c. pièce.

1. Forge des insurgés.
2. Bénédiction de faulx.
3. Après le passage des Russes.
4. Champ de bataille
5. Défense des insurgés entourés par les Russes.
6. Enlèvement d'un insurgé.
7. Attaque des Russes.
8. Nouvelle de la mort.
9. Poursuite de blessés.
10. Préparation à la mort de Kanarski.
11. Prise de l'église de Wola.
12. Tableau emblématique de la Pologne.

A la librairie Charles WITZIG

rue du Temple-neuf.

Vente en faveur des polonais.

Photographies à 50 c. pièce.

- Attaque des Russes.
- Tableau emblématique de la Pologne.
- Champ de bataille.
- Préparation à la mort de Kanarski.
- Enlèvement d'un insurgé.
- Forge des insurgés.
- Poursuite de blessés.
- Prise de l'église de Wola.
- Défense des insurgés entourés par les Russes.
- Après le passage des Russes.
- Nouvelle de la mort.

En vente, chez messieurs les libraires de la ville:

LE FRANCO-SUISSE

ET

LE MILLION FÉDÉRAL.

Brochure, prix: 20 centimes.

AU MAGASIN

de Mme Sophie Ruply,

rue des Terreaux, n° 2.

Une partie de **cotons** anglais, suisses et couleurs, au rabais, ainsi qu'un solde de lacets gaufrés au-dessous du prix de facture. **Gants** de fil d'Ecosse, gants de peau, mitons au filet, résilles garnies et autres. **Petits bonnets**, bavettes et brassières, en laine et en coton, pour **petits trousseaux**. Cols imprimés, manches d'été également au rabais; toutes ces marchandises sont fraîchement reçues et de première qualité. Voulant liquider ses articles en **quincaillerie**, ils seront vendus à un prix exceptionnel. Mme Ruply recommande son magasin aux dames de la campagne et à son honorable clientèle, étant très-bien assortie des articles de la saison.

La Compagnie du chemin de fer Franco-Suisse voulant faire démolir le bâtiment dit de la **Maigroge**, en dessous de la station de Saint-Blaise, demande à traiter avec un même entrepreneur pour cette démolition et pour la vente des matériaux en provenant. Envoyer ses offres ou s'adresser pour voir les conditions jusqu'au 20 courant, au bureau de la voie, à la gare de Neuchâtel.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS, TOILERIE ET DRAPERIE

place du Marché, **JULES NORDMANN**, maison de Chambrier.

TOILES	AMEUBLEMENTS.	ROBES	CONFECTION & CHALES.	DRAPERIE.	DIVERS.
de coton à 70 cent.	Indienne perse.	Poil de chèvre.	Manteaux noirs, dep. fr. 12.—	Drap noir.	Crinolines.
» 80 »	Limoge fil.	Mousseline laine.	Id. couleurs, » 8.50	Satin noir.	Cages.
» 90 »	Limogé coton.	Cachemire.	Saute-en-barque soie, » 20.—	Côteline noir.	Foulards.
» à fr. 1.	Cotonnes en toute largeur.	Orléans.	Pince-taille, » 24.—	Casimir noir.	Cravates.
» » 1.10.	Basin jaune.	Paramattas.	Rotondes, » 20.—	Drap couleur.	Fichus.
» » 1.50.	Mousseline unie.	Mérinos français.	Mantelets en drap, » 7.—	Tricot.	Mouchoirs fil.
Toile fil, à fr. 1.10.	» brochée.	Thibet.	» étoffes, » 5.—	Milaine.	» coton.
» » 1.25.	» brodée.	Reps.	» soie, » 15.—	Etoffes d'été.	» mi-fil.
» » 1.35.	Coutil blanc.	Alpaca.	» toile, » 5.—	Coutil bleu et blanc.	Tabliers pure laine.
» » 1.50.	» bleu et blanc.	Mandarine.	Châles tapis carrés.	Triégo russe.	» en orléans.
» de fr. 1.80 à fr. 5.	» pour matelas.	Popeline.	» » longs.	Mérinos double.	» en soie.
Toile pour paillassés.	Tapis de table.	Satin laine.	» mérinos noirs carrés.	Reps.	Jupons à bords.
Triégo pour cendriers.	Descentes de lit.	Levantine laine.	» mérinos noirs longs.	Etoffes pour gilets.	Jupons à l'aune.
Triégo de couleur p ^r tabliers.	Tapis à l'aune.	Foulard.	» barège carrés.	Satin.	Moire noire
Nappage fil.	Couvertures en laine.	Grenadine.	» barège longs.	Piqué.	Moire blanche et couleur.
Nappage mi-coton.	Couvertures en coton.	Barège.	» grenadine longs.	Fantaisies diverses.	Rubans de soie.
Serviettes.	Percalle rouge.	Indienne.	» tartan carrés et longs.	Gilets de flanelle.	Doubleurs en tout genre.
Essuie-mains.	» jaune.	Jaconas.			
Basin.	» verte.	Taffetas noir.			
Piqué.		Taffetas couleur.			
Nanzouc.		Fantaisies diverses.			

41. A vendre, à Chanéaz, un joli **petit âne** docile, avec une selle de dame, un harnais complet et un petit char à deux banes. On achèterait de suite, à Chanéaz et d'occasion, trois bouteilles bien conservés.

C.-F. BRAUN, passementier,

rue du Seyon,
à côté du magasin de M. Vodey-Suchard.
Grand assortiment de nouveautés en garnitures pour dames, passementerie noire et acier, grèlots, épauettes, revers, etc. Boutons en tous genres, cordons, franges pour rideaux, embrasses, cordons de sonnettes.

Boucles pour ceintures, broches, boutons de manchettes, épingles pour châles et cravates. Filets en tous genres, à vendre au prix de fabrique.

45. A vendre, faute de place, un **laigre** d'environ 600 pots, retravaillé il y a 2 ans, bien aviné et à bon compte. S'adr. à Fritz Kramer, tonnelier, à Colombier.

An second étage de la maison Weber, rue de l'Orangerie, n° 2, on vendra de gré à gré, dès lundi 3 juin et jours suivants, de 2 à 6 heures de l'après-midi, divers meubles et effets, tels que bois de lit, literie, canapés, chaises, fauteuils, tables, etc., verrerie, porcelaine, batterie de cuisine et quantité d'objets dont le détail serait trop long. Tout est bien conservé et à bas prix.

A vendre, de gré à gré, rue St-Honoré 7, une grande table ronde de salon, des tableaux, de la verrerie, une cave à liqueurs, de la terre, une seille à fromage, une brande, une crèche, des outils de jardin, de la batterie de cuisine, un mortier en marbre et d'autres objets. Des livres bien conservés. Dans la même maison, on a oublié, lundi 29 mai, une corbeille que l'on peut réclamer.

LA PAPETERIE honorable clientèle et le public en général, que le petit **tableau** des départs et des arrivées des trains, qui se vendait, et s'est publié dans les journaux, est **inexact** en cinq endroits, et qu'on ne doit se fier qu'au petit livret qui se vend 20 c.

Chemin de fer Franco-Suisse.

Vente de mobilier de bureaux,

Désignation des principaux objets:

Bureau-ministre et bureau-piano, en acajou; cartonniers à 56 cartons, en acajou; grands pupitres à écrire debout en faux chêne, avec tabourets à vis; petit divan en cuir; pendules œil-de-bœuf; fauteuils en cuir; canapé en velours vert rembourré; lampes modérateur; crachoirs en fonte; presses à copier; chaises en paille, etc. etc. Tous les objets sont en bon état. S'adr. au concierge, à l'administration de la comp. Franco-Suisse, rue de l'Industrie.

Nouvelle peinture orientale.

Méthode de peindre avec des crayons de couleur sans savoir dessiner. Se vend au bazar, rue de la Place-d'Armes, n° 6.

49. On offre à vendre, à des conditions très-favorables, de 600 à 700 pots **vin rouge 1863**, de Neuchâtel. S'adr. à M. Jean de Merveilleux ou à M. Borel-Fauche, secrétaire de la Société de construction.

A la librairie Fritz Paris,

rue du Seyon.

PARCHEMIN VÉGÉTAL.

Ce parchemin, d'une invention toute récente, ne doit pas être confondu avec le papier parchemin qui n'est qu'un papier ordinaire bien collé.

Imperméable, indestructible dans l'eau froide ou bouillante, résistant aux acides et aux alcalis, transparent et prenant facilement les encres et les couleurs, il est devenu, tant sous ce rapport que pour l'usage domestique, d'un emploi journalier.

Pour les **actes**, la **reliure**, il remplace le parchemin animal.

Pour les **usages domestiques**, on l'emploie pour envelopper les **gelées**, **confitures**, les **corps gras** et boucher hermétiquement les flacons.

Lorsque l'on veut se servir de ce parchemin, il faut le tremper quelques instants dans l'eau avant de l'employer.

A la même librairie, un grand choix de **cadres pour photographies**, ainsi que des **albums**.

BON LAIT à vendre, chez Mad. d'Ivernois, à Bellevaux.

Confiserie Wodey-Suchard.

Glaces tous les jours;

Sur commande on en envoie à la campagne.

BONNE OCCASION.

A vendre, à l'amiable, divers meubles soignés, tels que bois-de-lit, guéridon, secrétaire, chaises, table ronde, table à ouvrage, tableaux, étagère, pendule, objets mobiliers, etc. S'adr. maison Loup, gypseur, faubourg de l'Hôpital, 15, au second.

MEUBLES NEUFS à vendre, tels que bois de lit en noyer, tables, canapés, chaises, etc., à des prix modiques. S'adr. chez Zorn, menuisier-ébéniste, rue de l'Industrie, n° 5, au 2^{me} étage. Le même demande un apprenti un peu intelligent, à des conditions favorables.

A LOUER.

55. A louer, de suite, une chambre meublée bien éclairée, rue des Moulins, n° 45.

56. Pour de suite, une jolie chambre meublée à louer, quartier de St-Jean, n° 6

57. On offre à louer, pour la St-Jean, un petit logement se composant d'une cuisine, une chambre et un petit cabinet. S'adr. brasserie Vuille, 26, 5^{me} étage.

58. Une jolie chambre meublée à une personne soigneuse, faubourg du Lac n° 1, 2^{me}.

59. A louer, de suite ou pour la St-Jean, à un ou deux messieurs, 2 chambres meublées formant salon et chambre à coucher. S'adr. chez M^{me} Gauchat-Schweizer, faubourg de l'Hôpital, n° 44.

60. Pour la St-Jean, rue du Château 20, un petit logement composé d'une chambre à feu, avec cabinet attenant (belle exposition), un galetas et un petit caveau.

61. A louer, pour la St-Jean, un magasin bien situé. S'adr. au magasin d'épicerie de L. Wollichard.

62. A louer de suite, rue du Château, une chambre et un cabinet meublés, à un prix réduit. S'adr. au bureau d'avis.

63. A louer à Marin, de suite ou pour la St-Jean, un appartement complet. S'adr. à M^{me} Cécile Davoine, au dit lieu.

64. A louer, une jolie chambre meublée ayant une belle vue au soleil levant. S'adresser à l'épicerie Montandon, rue du Château, n° 4.

65. A louer, pour de suite, un magasin et une chambre meublée pour un monsieur. S'adr. rue St-Honoré, n° 14, 5^{me} étage, à droite.

66. On offre à remettre, de suite ou pour le premier du mois prochain, à des personnes qui aiment la tranquillité, deux jolies chambres à un premier étage, contiguës et indépendantes, comme on le désirera; elles sont très-proprement meublées, au soleil levant et au bord du lac; on peut aussi avoir la pension, si on le désire. S'adr. au bureau d'avis.

67. On offre à remettre un beau logement de 2 à 5 pièces, près de la gare aux Geneveys sur Coffrane. S'adresser à Louis Bourquin, au dit lieu.

68. A louer, au Tertre, n° 8, au second, un cabinet meublé se chauffant.

69. A louer, un joli salon à alcôve, bien meublé, à un monsieur soigneux. S'adr. au bureau d'avis.

70. A louer, de suite, 2 chambres non meublées indépendantes. S'adresser faubourg du Crêt, n° 15, au 1^{er}, maison Borel-Fauche.

71. On offre à louer, pour la St-Jean, rue du Coq-d'Inde, un petit caveau pouvant servir de dépôt. S'adr. à l'Evole, n° 2.

72. A louer, pour la St-Jean, à quinze minutes de la ville, deux logements agréablement situés au milieu d'un jardin, composés l'un de 3 ou 4 chambres au gré des amateurs, chambres à serrer et les dépendances nécessaires, l'autre ayant 2 chambres et une belle terrasse d'où l'on jouit d'une vue agréable sur le lac et les Alpes; plus, chambre à serrer et les dépendances nécessaires. S'adr. au bureau d'avis.

75. A louer, une chambre meublée, entièrement indépendante. S'adresser au magasin Falcy, rue des Epancheurs.

ON DEMANDE A LOUER.

74. On demande à louer le plus tôt possible, une chambre meublée ou non, pour une personne seule; si possible part à la cuisine. S'adr. brasserie Vuille, n° 17, 3^{me} étage.

75. On demande à louer, de suite ou pour la St-Jean, un rez-de-chaussée pour y établir un atelier de ferblantier, avec ou sans chambre à coucher. S'adr. au bureau d'avis.

76. On désire louer, pour le commencement d'août, une bonne **boulangerie** bien située, soit en ville ou aux environs. Le bureau d'avis indiquera.

77. On demande à louer, en ville, pour la St-Jean ou au plus tôt, un logement de 3 chambres et accessoires, qui serait habité par un ménage tranquille et sans enfants. S'adr. au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

78. Une dame âgée de 40 ans, parlant les deux langues, désirerait se placer comme dame de compagnie chez des personnes âgées ou comme gouvernante chez un monsieur aussi âgé; elle pourrait entrer de suite. S'adr. au magasin Dasen, rue du Seyon.

79. Une fille âgée de 25 ans, cherche pour le plus tôt possible, une place de domestique; elle sait faire un bon ordinaire et les autres ouvrages, ainsi que coudre et tricoter. S'adr. au bureau d'avis.

80. Une jeune fille de 20 ans, parlant allemand et français, demande à se placer pour aider dans un ménage. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 5, au magasin.

81. Une jeune Vaudoise, pouvant fournir de bons certificats, désirerait trouver à se placer à Neuchâtel ou aux environs, comme femme de chambre ou bonne d'enfant. S'adr. ruelle Vauchoy, maison habitée par M. Fardel, n° 5.

82. Trois jeunes filles de bonne famille du canton de Berne, recommandables sous tous les rapports, dont 2 ont appris l'état de tailleur, désirent se placer dans la Suisse française, deux comme bonnes d'enfants ou femmes de chambre, la troisième comme demoiselle de magasin ou pour servir dans un café. S'adr. faubourg du Lac, n° 5, 5^{me} étage.

85. Une respectable famille des environs de Berne, désire placer une fille de 18 ans dans une famille de Neuchâtel où elle puisse apprendre le français; elle se chargerait des travaux domestiques de la maison et ne demanderait point de gages, pourvu qu'elle soit traitée avec égards. S'adr. à M^{me} Luder, à Vieux-Châtel.

84. Une jeune fille du Vully, 18 ans, cherche pour la St-Jean une place de domestique; elle sait faire un bon ordinaire ainsi que tous les travaux d'un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

85. Une domestique porteuse de bons certificats, sachant bien faire la cuisine, cherche pour la Saint-Jean une place dans un bon ménage bourgeois en ville. S'adr. au bureau d'avis.

86. Une jeune fille, parlant les deux langues, cherche pour de suite une place de bonne ou de femme de chambre. S'adr. chez Mme Hurni, ruelle Breton, n° 1.

87. Une jeune fille de 20 ans, cherche de suite une place de femme de chambre; elle est munie de bons certificats et parle français et allemand. S'adr. chez M^{me} Bontemps, brasserie Vuille, n° 26, au 5^{me}.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

88. Un vigneron, veuf, demande pour soigner son ménage, une bonne domestique d'âge mûr, active et pouvant, outre son ménage, travailler un peu à la vigne. Elle pourrait entrer de suite. S'adr. au bureau d'avis.

89. On demande, pour la St-Jean, dans un petit ménage, une domestique expérimentée et recommandable. S'adr. au bureau d'avis.

90. On demande une bonne femme de ménage qui pourrait disposer de quelques heures par jour. S'adresser faubourg n° 6.

91. On demande tout de suite, une domestique fidèle et active, pour tout faire dans un ménage. S'adr. n° 9 à l'Evole

92. On demande de suite ou pour St-Jean, une jeune domestique bien recommandée et parlant le français; inutile de se présenter sans preuves de moralité. S'adr. au bureau d'avis.

95. On demande pour entrer le plus tôt possible et dans tous les cas pour l'époque de St-Jean, un jardinier pour soigner une campagne à proximité de la ville de Neuchâtel. Ce jardinier aurait du temps libre pour s'occuper d'autres travaux. S'adr., pour renseignements, au bureau de cette feuille qui indiquera.

94. On demande pour la St-Jean une domestique sachant bien faire la cuisine et les autres ouvrages d'un ménage; elle doit parler français et avoir de bons certificats. S'adr. rue des Terreaux, n° 7, au 5^{me}, à droite.

95. On demande pour St-Jean une fille robuste et active, sachant faire un bon ménage ordinaire et travailler au jardin. Inutile de se présenter sans certificats de moralité. S'adr. au bureau d'avis.

96. On demande à Auvernier, pour entrer d'ici à St-Jean prochain, une domestique sachant le français et faire un bon ordinaire. Inutile de se présenter sans être munie de bons certificats. Le bureau d'avis indiquera

97. On demande, au Locle, un bon domestique, pas trop jeune, sachant soigner les chevaux et les vaches et connaissant les travaux de la campagne. Il doit savoir lire en français, être fidèle et laborieux. Prendre l'adresse au bureau de cette feuille.

98. On demande de suite pour Cologne, une jeune fille de 20 à 22 ans, assez instruite pour soigner trois enfants dont l'aînée à 12 ans; les appointements sont assez avantageux. Pour les renseignements. S'adresser chez M^{me} Muller, rue des Moulins, n° 45.

OBJETS PERDUS ou TROUVES.

99. Perdu dimanche soir, du quai du gymnase au jardin du palais Rougemont, un lorgnon en écaille que l'on est prié de remettre au bureau de cette feuille, contre récompense.

100. On a perdu samedi 3 juin, entre le Crêt et le quai du Gymnase, un mouchoir en batiste brodé au coin et marqué M. v. S. Le rapporter, contre récompense, rue de l'Hôpital 22, au second.

101. On a trouvé, sur le chemin entre Bôle et Chambrelieu, une **broche en or** que l'on peut réclamer, contre désignation, à la servante de M. Terrisse-Coulon, à Cottendant, près Colombier.

102. La personne qui, dimanche 28 mai dernier, a échangé un châle noir en laine, dans l'auberge de M. Fassnacht, à Montiller près Morat, est priée de le rapporter à madame Schumacher, rue St-Maurice, n° 11, qui lui rendra celui qui a été laissé à la place.

AVIS DIVERS.

Banque d'Epargne des Montagnes.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé l'appel de deux nouveaux versements qui seront effectués:

le 1^{er}, soit 10 fr. par action, d'ici au 30 juin;
le 2^{me} soit 10 fr. par action, du 15 au 30 septembre.

Messieurs les actionnaires sont priés de se mettre en mesure de faire les dits versements aux époques indiquées ci-dessus.

Le capital ayant été porté à **un million**, les personnes qui désirent faire partie de la société, peuvent, dès ce jour, adresser leur demande par lettre affranchie. Indiquer les noms, prénoms, profession et domicile des demandeurs.

Les fonds et les lettres doivent parvenir franco à la direction.

Chaux-de-Fonds, le 1^{er} juin 1865.

La direction.

TIR AU MAIL.

Vauquille valeur fr. 500.

Cible à points pour les sociétaires.

Lundi 12 juin, depuis 7 heures du matin à midi, et dès 1 1/2 heure après midi à 7 h. du soir. — Les amateurs sont très-cordialement invités

COMITÉ

de la compagnie des Mousquetaires

de Neuchâtel.

PENSION D'ÉTÉ.

ANET, canton de BERNE,

tenue par M. le Dr LEHMAN, propriétaire.

Cet établissement, situé sur la route de Breitiège, offre tous les agréments de la campagne; il est principalement recommandé aux mères de famille qui désirent changer d'air avec leurs enfants, sans faire beaucoup de frais.

La poste partant de Neuchâtel deux fois par jour et revenant de même, facilite les communications. S'adr., pour les renseignements, à M. le docteur Lehmann.

106. Une maîtresse tailleurse demande des ouvrières ou assujetties. S'adr. rue de Flandre n° 1, au premier.

Banque cantonale neuchâteloise.

Ensuite d'un arrêté du Conseil d'administration, l'intérêt attaché aux dépôts de fonds est modifié comme suit:

- 5% pour bons à 50 jours de vue,
- 3% pour bons à 3 et 6 mois de date,
- 5 1/2% pour bons à 9 et 12 mois de date.

Neuchâtel, le 5 juin 1865.

La direction.

108. Un jeune allemand aimerait entrer comme pensionnaire dans une famille à la campagne, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. S'adr., en annonçant les conditions, au bureau de ce journal.

Un jeune homme de 24 ans, qui était occupé pendant les six dernières années dans une chocolaterie assez importante d'Allemagne en qualité de commis-voyageur et comptoiriste, cherche à changer sa place. S'adr. sous F. 22, à Kitzingen, Bavière.

110. On demande pour apprenti relieur, un jeune homme intelligent et honnête. S'adr. à M. Welter, en face de l'hôtel-de-ville, à Neuchâtel.

Léo Strittmatter, ayant repris la suite de l'établissement que M. Walther, maître cordonnier, a exploité jusqu'à ce jour rue du Château, n° 1, vient par le présent avis, se recommander à la bienveillance de la bonne clientèle de ce dernier et au public en général, pour la confection de toute espèce de chaussures pour dames, messieurs et enfants, promettant des ouvrages qui ne laisseront rien à désirer tant sous le rapport du fini que de la solidité. Il a travaillé lui-même, pendant plusieurs années, dans de très-bons ateliers à Paris et à Lyon.

Le soussigné ayant, pour cause de départ, vendu au sieur Léo Strittmatter, son atelier de confection de chaussures, croit devoir recommander son successeur à sa clientèle et au public comme ouvrier habile et intelligent.

A. WALTHER.

Bains de Blumenstein,

près THOUNE.

Ouverture le 15 mai.

Ces sources excellentes contiennent de l'oxide de fer, jouissent à juste titre depuis longtemps déjà d'une bonne réputation, et s'appliquent encore aujourd'hui avec le meilleur succès pour toutes les maladies provenant de faiblesse ou de mauvaise nature du sang. Ces bains s'emploient surtout pour manque de sang, pâles couleurs, faiblesse constitutionnelle de la muqueuse, ainsi que pour les arrêts du flux menstruel et des affections qui en sont la conséquence, comme les maladies de la moëlle épinière; ils s'emploient enfin pour la faiblesse nerveuse, l'hystérie, les crampes.

L'établissement est entièrement remis à neuf, une bonne table, des chambres très-confortables, un bon service; le propriétaire ne négligera rien pour en rendre à ses hôtes le séjour aussi agréable que possible. On trouvera dans l'établissement du petit-lait, du lait de chèvre, comme aussi toutes les eaux minérales de la Suisse et de l'étranger. Médecin de l'établissement M. le docteur Jaggi, à Uebischi. Moyens de transport, ou directement de Berne à 5 h. de l'après-midi, par la poste qui arrive directement aux bains à 7 heures du soir, ou par Thoun, où l'on pourra aller prendre messieurs les voyageurs si l'on est prévenu à temps.

Le propriétaire: REYMOND-YZOT, de Neuchâtel.

Une jeune demoiselle allemande, fille d'un pasteur, désire se placer comme institutrice dans une pension ou famille de la Suisse française, où elle enseignerait sa langue maternelle et la musique. S'adr. à M. le professeur Kleemann, directeur de la pension de demoiselles, à Cannstatt, près Stuttgart.

114. Un bon **pivoteur à ancre** trouverait l'ouvrage chez Bôrle-Perrelet, Chaux-de-Fonds, rue Léopold Robert, n° 46. La même personne pourrait aussi achever.

Bains de vapeur,

AUX BAINS, RUE DE LA PLACE-D'ARMES, à Neuchâtel.

Les bains de vapeur sont employés avec succès contre les névralgies, contre toutes les affections rhumatismales et gouteuses, les maladies de la peau, et surtout les dartres sèches.

BAINS A DOMICILE, à fr. 5 le bain pour le bas de la ville.

AVIS

DE LA

Caisse d'Épargne de Neuchâtel.

Les porteurs de titres provisoires de la Caisse d'Épargne, délivrés avant l'année 1865, sont informés qu'ils peuvent dès-maintenant les échanger, contre les titres définitifs, dans les bureaux où les premiers versements ont été faits, soit chez messieurs les correspondants dans les différentes localités du canton, soit au bureau central à Neuchâtel.

Neuchâtel, le 22 mai 1865.

Direction de la Caisse d'Épargne.

Chemin de fer du Jura industriel.

PROMENADES D'ÉTÉ.

A partir du 1^{er} juin prochain et jusqu'à nouvel avis, il sera délivré chaque dimanche, dans toutes les gares du Jura, des billets aller et retour, d'une gare quelconque à une autre de la ligne, valables pour un jour, aux prix suivants:

I ^{re} Classe,	fr. 5 ⁰⁰
II ^{me} »	» 2 ⁵⁰
III ^{me} »	» 2 ⁰⁰

La Direction.

Bains de Heüstrich,

au pied du Niesen, cant. de Berne.

Ouverture de la saison: le 1^{er} juin.

Médecin de l'établissement: D^r Christeller, de Berne.

On peut se procurer l'eau minérale du Heüstrich dans toutes les pharmacies et dans les dépôts d'eau minérale de la Suisse. Petit-lait et lait de chèvre frais, tous les jours dans l'établissement. Bains et douches de première perfection. Service de poste et d'omnibus journalier de Thoun. — Pour commandes de chambres, on est prié de s'adresser au propriétaire, HANS HOFSTETTER.

Chemin de fer du Jura industriel.

Ensuite de la convention passée entre les créanciers et la nouvelle compagnie du Jura Industriel, une surtaxe sera appliquée dès le 1^{er} juin 1865 sur le prix des billets de voyageurs pour course simple, et le droit d'enregistrement sera porté de 10 à 25 centimes pour les marchandises parcourant plus de 14 kilomètres, et de 10 à 20 centimes pour des distances plus courtes.

Par contre, il sera délivré dès la même date, dans toutes les gares du Jura, des billets aller et retour valables pour un jour, sans augmentation de prix; les abonnements, tels qu'ils existent, ne subiront aucune modification. Nous rappellerons au public que le Jura a deux systèmes d'abonnement, l'un pour des courses déterminées, l'autre pour un parcours général, qui jouissent d'une réduction du 40% sur les billets aller et retour, et de 50% sur ceux pour course simple; les demandes d'abonnement peuvent être adressées à toutes les gares.

La Direction.

OBSERVATIONS SUR LES PHÉNOMÈNES PÉRIODIQUES DE LA NATURE

faites par le Club jurassien dans le Vignoble neuchâtelois.

- Mai 28. Floraison du saxifrage aizoon (gorges du Seyon), de la centauree de montagne (Gorges), de la violette des étangs (Epagnier), de l'herbe au pauvre homme [gratiola offic.], (bords de la Thielle), du cresson cultivé (Monruz), des poisettes (Cornaux). On commence à faire les foins à Monruz.
29. Fin de la floraison des acacias. Depuis le 22 mai on effeuille et attache la vigne.
30. Flor. de la verveine officinale (Monruz), de la campanule naine (Monruz), de la campanule agglomérée (Monruz), du mille-feuilles (Monruz), du mille-pertuis (route de Neuchâtel à Saint-Blaise). Récolte de l'hysope officinale (Monruz).
31. Flor. sporad. du tilleul (promenades). Le feuillage des arbres des vergers et des forêts prend une teinte toujours plus foncée. Flor. de la coronille bigarrée (Monruz), de l'astragalle à feuilles de réglisse (Monruz), du liseron des champs (la Tour).
- Juin 1. Floraison du houblon, des haricots nains (Monruz), des pieds d'alouette, des mauves, des gueules de loup (la Tour). Fin de la floraison des cardons (Monruz). Les pétales du sureau commencent à tomber (jardin du château). On vend sur le marché les fruits du groseiller épineux.
2. Pleine flor. de l'herbe-à-Robert (Monruz), de la vigne (surtout le rouge), du tilleul; flor. spor. du grenadier (jardins), de la pomme de terre (Plan Perret), maturité des raisinets rouges et blancs (Plan Perret). Les jeunes lavandières, pinsons et fauvettes noires et grisettes, font leur entrée dans le monde (Mail, Saars et Monruz).
3. Flor. de l'orchis globuleux (Monruz), de la véronique germandrée (Mail), de l'orpin âcre (Mail), de la fausse rhubarbe [ibaliotrum flavum] (Auvonnier), de l'ornithogale à fleurs penchées (Colombier).
- Juin 6. Température du lac: 18 1/2° c.; du Seyon: à Valangin ° c.; de la Serrière 8 3/4° c. Le Seyon est à sec au Vausage; du 28 mai au 6 juin, la Serrière a diminué de 5 centimètres.

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 7 juin 1865.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise	640		655
Crédit foncier neuchâtelois	555		560
Etat de Neuchâtel, 4%			495
Gaz de Neuchâtel	6125		
Société de construction			9250
Hôtel Bellevue	495		
Actions immeuble Chatoney			500
Banque du Locle	1275		
Franco-Suisse, act.	40		
Franco-Suisse, oblig.			250
Fabrique de télégraphes			500
Locle-Chaux-de-Fonds 4%			470
Municipalité de Neuchâtel (lots)			13

AVIS. — Le docteur Cornetz sera absent pendant un mois à dater du 8 juin.

121 On demande tout de suite, pour apprenti tailleuse, une jeune fille recommandable, sachant le français. S'adr. au bureau d'avis.

Tir à la carabine.

La Société de tir de Montmollin annonce qu'elle exposera comme d'habitude, le samedi 10 juin, une belle vaquille au tir et une au jeu des neuf quilles. Ouverture: 7 heures du matin, clôture: 7 1/2 heures du soir. Les amateurs sont cordialement invités.

Le comité.

Chemin de fer du Jura industriel.

ABONNEMENTS.

Nouveau tarif pour les abonnements du service intérieur.

Le prix des unités pour les abonnements dits passe-partout, est fixé comme suit:

100 unités, I ^{re} Classe,	fr. 52.
100 » II ^{me} »	» 27.
100 » III ^{me} »	» 21.

La Direction.

COLOMBIER et AUVERNIER.

MAL. — Mariages.

Jean-Jacob Jaussi, boucher, bernois, dom. à Auvonnier, et Anna-Maria Dreyer, dom. à Montalchez.

Naissances.

Le 12 Mai. Henri-Auguste, à Henri-Auguste Galland et à Marie-Catherine née Engel, de Neuchâtel, dom. à Auvonnier. — 12. Marie, à Gérold-Jean-Henri Engler et à Céline-Henriette née Delachaux-dit-Peter, badois, dom. à Colombier. — 14. Rose-Zélie, à Charles-Louis Girardet et à Hélène-Sophie née Maccabez, vaudois, dom. à Colombier. — 14. Marie-Louise, à Jean-Jaques Haller et à Louise née Leuenberger, argovien, dom. à Auvonnier. — 17. Emile, à Emile Bönzli et à Marianne née Galland, bernois, dom. à Auvonnier. — 18. Marie-Madeline, à Jacob Tribolet et à Magdalena née Spätig, bernois, dom. à Auvonnier. — 22. Georges-Camille, à Jules Tripet et à Marie-Virginie née Favre-Bulle, de Chézard et St-Martin, dom. à Colombier. — 26. Anna-Marie, à Pierre Busch et à Anna-Barbara née Maurer, badois, dom. à Colombier.

Décès.

Le 22. Henri Cornu, 58 ans, 7 mois, 8 j., époux de Elise née Reilly, de Corcelles, dom. à Auvonnier.

ÉTAT CIVIL DE CORTAILLOD.

MAL. — PROMESSES DE MARIAGE.

François Duruz, laboureur, vaudois, domicilié à Cortaillod, et Adèle Blaser, bernoise, dom. à Grandson.

NAISSANCES.

5 mai. Louise-Adèle, à Louis-Auguste Roy et à Elisabeth née Seiler, vaudois. — 7. Fanny-Adèle, à Frédéric Pochon et à Célestine-Eugénie née Menth, de Cortaillod. — 11. Armand, à Alphonse-Auguste Henry et à Elisa née Droz, de Cortaillod.

DÉCÈS.

14 mai. Charles-Alfred, 1 an, 4 mois, 8 jours, à Jean-Jacob Müller et à Marie née Egger, bernois.

ÉTAT CIVIL DE BEVAIX.

MAL. — Promesses de mariage.

Paul Comtesse, cultivateur, neuchâtelois, et Marie Ecoffey, ménagère, vaudoise; tous deux domiciliés à Bevaix.

Naissances.

30 avril. William-Arnold, à Numa-Adolphe Brandt, horloger et à Justine née Andrié, neuchâtelois. — 1^{er} mai. Henri-Oscar, à Jean-Henri Fauguel, cultivateur et à Jeannette-Adèle née Mauley, vaudois. — 6. Adèle-Isabelle, à Auguste Jeanmonod, cultivateur et à Louise-Elise née Ruchat, vaudois. — 14. Louis, à

Charles Porret, cultivateur et à Louise Françoise née Henry, neuchâtelois. — 28. Virgile-Henri, à James Edouard Guinand, cantonnier et à Marie-Sophie née Bourquin, neuchâtelois. — 30. Rose-Emma, à Jean-Jaques Gottreux, cultivateur, et à Louise-Henriette née Perrin, neuchâtelois.

Nouvelles.

New-York, 25 mai. — Le président Johnson a déclaré que tous les ports des Etats-Unis, à l'exception de ceux du Texas, seront ouverts au commerce étranger à dater du 1^{er} juillet.

Le général Kirby Smith refuse définitivement de se soumettre aux autorités unionistes.

Les autorités unionistes de San-Francisco ont empêché le départ d'un navire se rendant à Arizona (port du Mexique sur le Pacifique) avec un équipage d'émigrants mexicains armés.

Nous avons des nouvelles de Matamoros en date du 30 avril. Elles portent que les partisans de Juarez se sont emparés de Camargo, China et Pendas. Le général juriste Negrete, avec 4000 hommes, est à quelques lieues de Matamoros. Le général impérialiste Mejia a proclamé l'état de siège dans cette ville.

D'après les derniers bruits une bataille se serait livrée le 1^{er} mai entre Mejia et Negrete. On n'en connaissait pas encore le résultat. Mejia avait 50 pièces d'artillerie et Negrete 16.

La population du Texas, déterminée à continuer la guerre, arme des esclaves.

Les plaidoiries dans le procès des conspirateurs ont commencé.

Berne. — Sur la proposition du département des postes fédérales, il sera établi deux nouveaux services de postes du *Landeron* à *Nods* en passant par *Lignières*, et entre *Nods* et *Douane* en passant par *Evillard* (Leubringen).

M. le Dr Lindau, à Yokohama, annonce au Conseil fédéral qu'il a reçu du gouvernement japonais toute une collection de cadeaux à l'adresse de la Suisse. Ces cadeaux sont en route pour l'Europe. D'après la même lettre, le bruit court que le gouvernement japonais a l'intention de renvoyer du Japon tous les Européens appartenant à des pays qui n'ont pas de traité de commerce et d'amitié avec le Japon.

Neuchâtel. — Deux malheurs viennent d'arriver sur les bords de notre lac, et il semble que tous deux auraient pu facilement être évités, si les victimes avaient usé de quelque prudence. Le premier a atteint un jeune apprenti menuisier, Paul Schneider, dont les parents habitent Gorgier, et qui était allé se baigner, dimanche après midi, dans un endroit aux Saars où le lac est profond. Comme il ne savait pas nager, il a trouvé la mort dans les flots.

La Gazette rapporte en ces termes le second malheur, arrivé lundi soir à six heures: «Quatre jeunes gens du Jura catholique bernois, employés de la poste, faisaient une promenade en bateau, lorsque, en face de la rue Purry, leur embarcation, prise de flanc par la bise, chavira et tous quatre furent précipités. Aucun ne savait nager. Trois d'entre eux parvinrent néanmoins à se cramponner à la chaloupe renversée et furent sauvés par MM. Hermann de Pourtalès (fils du comte Alexandre) et Hamilton, jeune Anglais, qui étaient en bateau dans la baie de l'Évole au moment de l'accident. Le quatrième, le fils du buraliste de Porrentruy, employé depuis quelques années au bureau de la direction, où il était fort apprécié, a péri. Son cadavre n'est pas encore retrouvé.»

Une assemblée populaire des électeurs libéraux, plus nombreuse qu'aucune des précédentes, et composée de 5 à 600 citoyens, a eu lieu samedi soir dans la salle des concerts, pour s'occuper de la position faite aux électeurs du chef-lieu par le blâme inqualifiable que leur a infligé, sans leur permettre de se justifier, la majorité du grand-conseil.

Plusieurs orateurs ont pris la parole pour faire ressortir avec énergie et éloquence tout ce qu'il y avait d'injuste dans la conduite de la majorité du grand-conseil, qui, d'un côté, en refusant l'enquête demandée, de l'autre en n'osant pas casser l'élection, a prouvé que ce qu'elle voulait, c'était flétrir et calomnier les électeurs du chef-lieu en les empêchant de se justifier, soit par l'enquête, soit par un nouveau scrutin.

Il a été lu à l'assemblée, de la part des députés du chef-lieu, qui naturellement ne pouvaient assister à la séance, une lettre indiquant les motifs pour lesquels ils avaient jugé convenable de conserver leurs sièges.

L'assemblée a ensuite voté avec enthousiasme et par acclamations, une déclaration par laquelle les électeurs libéraux approuvent la conduite des députés de Neuchâtel, les remercient de l'énergie qu'ils ont déployée pour défendre leurs électeurs contre des *accusations calomnieuses*, et déclarent que, l'honneur de la population de Neuchâtel étant sorti intact des débats du grand-conseil, ils n'acceptent pas le blâme que la majorité de ce corps a voulu leur infliger.

Une revue générale des cadets des trois localités, Chaux-de-Fonds, Locle et Neuchâtel, aura lieu dans notre ville le 26 courant.

DONS pour les incendiés de MORTEAU et SUCHOT.

De M. R., fr. 10. Total à ce jour: fr. 154950.